L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

[illegible] ......$12 } payable d'avance
[illegible] ......$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 28 MAI 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Quelques journaux torys ont imputé à crime à l'administration l'arrivée subite de la frégate Brandywine; d'autres, qui font profession de neutralité, vont jusqu'à accuser nos marins d'avoir déserté la Méditerranée pour se soustraire aux dangers que pouvaient leur faire courir les forces anglaises.

Pour repousser la première attaque, il suffira de dire que notre ministre en Angleterre, M. Stevenson, sur l'ordre duquel les batimens de guerre américains avaient pris la résolution de rentrer aux Etats-Unis, est un partisan dévoué de l'ancienne administration. Il y en a même qui, rapprochant ce fait du langage tenu par les organes habituels de l'opinion de M. Stevenson, ont été jusqu'à y trouver un complot politique pour battre en brèche la popularité de l'administration. Nous ne saurions, quant à nous, partager cette opinion: le mal ne se présume pas.

La seconde attaque porte à la fois sur le ministre américain en Angleterre et sur les officiers de ceux de nos batimens de guerre qui se trouvaient dans la Méditerranée.

A la réception du rapport de M. Pickens en Angleterre, il parait que M. Stevenson, appréhendant une guerre immédiate entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ordonna ou conseilla au commandant de la station de la Méditerranée, de rentrer immédiatement aux Etats-Unis. Sur cette invitation un conseil eut lieu où il fut décidé que les trois batimens formant la flotille, l'*Ohio*, la *Brandywine* et le *Preble*, rentreraient immédiatement. Un gros temps ayant séparé ces trois batimens et forcé l'Ohio et le Preble à relacher en Espagne, le commodore y aura sans doute appris la tournure pacifique que prenait l'affaire de McLeod et par suite il n'aura pas jugé convenable de suivre sa route.

Tels sont les faits d'après les journaux même que nous combattons. Voyons maintenant comment ils ont été interprétés.

Suivant eux, l'invitation de M. Stevenson et la résolution prise par les officiers de la flotille de rentrer aux E. Unis auraient été motivés par la crainte des dangers qu'ils pouvaient courir en présence d'une force ennemie supérieure en nombre.

Suivant nous au contraire le motif des officiers et de notre ministre en Angleterre était de venir protéger nos côtes, nos arsenaux, nos cités qui se trouvaient, dans l'eventualité d'une guerre imminente, exposés presque sans défense aux coups d'un ennemi d'autant plus à craindre qu'il attaque ordinairement sans déclaration de guerre préalable.

Ce dernier motif nous parait si simple, si raisonnable, si concluant, que nous avouons n'avoir pu nous défendre d'un sentiment d'étonnement en voyant l'étrange interprétation qu'on cherchait à donner à un acte que ne justifiaient pas seulement mais que commandaient les circonstances.

Quoi! fallait-il donc, pour obéir à des idées de bravoure dignes tout au plus d'écoliers révoltés, laisser nos cités et surtout nos arsenaux sans protection? Il peut se trouver des gens qui cherchent le péril pour le péril même, car il y a encore plus de Don Quichottes qu'on ne pense; mais l'homme dont la tête n'est pas fêlée comprend qu'il doit faire de son courage le meilleur usage possible dans l'intérêt de ses semblables.

Croit-on d'ailleurs qu'en cas de guerre il n'y aurait pas autant, sinon plus de dangers sur nos côtes que dans les mers d'Europe?

Nous n'insisterons pas davantage là-dessus. Il suffit, dans une discussion de cette nature, d'indiquer les points principaux: le bon sens du public fera le reste.

Mais qu'il nous soit permis, en terminant de déplorer la légèreté avec laquelle certains prétendus organes de l'opinion publique formulent des accusations de la plus haute gravité et de la plus criante injustice. Pourquoi la presse, dont la mission est toute de paix, d'union et de progrès, se trouve-t-elle être si souvent un instrument de divisions, de haines et de discordes? Ses fautes sans doute procèdent moins de malice que de légèreté; mais pourquoi parler si légèrement sous l'influence d'une première impression? Avant de porter une accusation, ne devrait-on pas imposer silence à ses passions et s'entourer de tous les renseignemens qui peuvent éclairer sa conscience? Assez de fautes résultent inévitablement de l'imperfection humaine sans qu'on en augmente encore le nombre et l'importance par défaut de reflexion et d'étude.

Question des Frontières.—On se rappelle qu'au moment où cette question prit un aspect assez menaçant, le gouvernement français offrit son intervention. Bien que cette offre soit aujourd'hui comme non avenue par suite des dernières conventions arrêtées entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il ne sera pas sans intérêt de citer les reflexions inspirées par elle à l'un des journaux les plus fermes et les plus sages de l'opposition en France. Voici ce que dit le *Courrier Français* du 4 avril dernier:

Le Globe nous révèle un fait qui causera quelque étonnement en France. Suivant cette feuille, notre gouvernement aurait offert sa médiation pour terminer la querelle qui subsiste depuis vingt ans entre l'Angleterre et les Etats-Unis; et il n'attendrait plus que la réponse des deux cabinets à ces ouvertures officieuses, pour se porter officiellement l'arbitre du différend.

Nous ne pouvons pas croire à cette nouvelle, bien qu'elle émane d'un journal qui a des relations suivies avec le ministère whig. Il n'est pas possible que le gouvernement français ait commis une telle imprudence, ni qu'il ait si promptement perdu la mémoire des leçons que l'ingratitude de l'Angleterre vient à peine de lui donner. On sait par quels actes de perfidie lord Palmerston a récompensé le ministère du ler. mars de son habile et heureuse intervention dans l'affaire de Naples. Quiconque fait du bien à la Grande-Bretagne s'expose aux mêmes procédés.

Il y a de plus dans la question des frontières qui divise l'Angleterre et les Etats-Unis, un danger qui doit éloigner tous ceux qui seraient tentés d'intervenir entre les deux parties. Elle a déjà été soumise à l'arbitrage du roi de Hollande, dont le gouvernement américain a rejeté la décision. Celle du roi des Français ne serait probablement pas mieux reçue, et la partie qui se croirait lésée protesterait contre ce jugement. Laissons donc l'Angleterre et les Etats-Unis s'arranger ou se battre à leur guise. Ce qui nous importe, dans cette circonstance, c'est de faire respecter notre neutralité; il y aurait de la folie à ne pas se renfermer dans cette position que nous commandent nos véritables intérêts.

Le ministère s'expliquera vraisemblablement sur les assertions du *Globe*. Si nous devions admettre que M. Guizot est allé au-devant des vœux de l'Angleterre, et qu'il s'est chargé de la réconcilier avec les Etats-Unis, il y aurait à lui demander un compte sévère de sa conduite; car l'attitude qu'il aurait prise ne serait pas celle qui convient au représentant de la France, vis à vis d'un gouvernement qui l'a outragée de son propre aveu. Rendre le bien pour le mal est un précepte fort évangélique, mais qui ne peut entrer dans la politique sans exposer ceux qui l'emploient au mépris de leurs amis et à la risée de leurs ennemis.

Le même journal, dans son No. du 5 avril, ajoute le paragraphe suivant:

Il parait certain que M. Guizot a proposé la médiation de la France, pour terminer le différend qui existe entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Cet empressement à soulager le cabinet anglais, notre adversaire acharné, des embarras que la fortune lui avait adressés, ne saurait passer inaperçu. M. Guizot doit compte aux chambres d'une conduite, qui, dans un pays où les opinions auraient plus d'énergie, serait considérée comme un acte de trahison; et nous espérons que l'opposition profitera de la discussion des crédits supplémentaires pour interpeller le ministre à ce sujet. Cependant nous ne pouvons pas croire, ainsi que l'affirme un journal, que M. Guizot, peu content de se porter médiateur officieux, ait menacé les Etats-Unis d'une intervention armée. La France envahissant les Etats-Unis pour le compte de l'Angleterre, c'est une idée trop bouffonne pour que les hommes qui ont abandonné l'Egypte à la miséricorde des puissances aient pu eux-mêmes s'y arrêter.

Ces observations sont faites surtout au point de vue de la situation de la France; mais bien qu'elles ne l'expriment pas formellement, elles laissent entrevoir la sympathie que rencontrerait la cause Américaine dans la masse éclairée de la population française. La France ne doit jamais être comptable des fanfaronades et des faiblesses de son gouvernement.

Nous sommes autorisés à annoncer que le juge Buchanan, de la Cour du Premier District judiciaire, se trouve suffisamment rétabli pour pouvoir siéger lundi prochain.

On nous adresse des réclamations tendant à établir que ce ne sont pas des fromages frais qui ont causé les accidents dont on se plaint, mais bien des fromages du Nord. Quoiqu'il en soit nos observations subsistent sur la nécessité d'une enquête.

VOYAGE RAPIDE.

Le bateau à vapeur MISSOURI, capitaine Swan, parti d'ici le 18 de ce mois, est arrivé à St. Louis (Missouri) en *quatre jours et vingt et une heures!* La distance est de quatorze cents milles.

La malle a manqué hier pour la seconde fois au-delà de Charleston. Il est à regretter que les nouveaux arrangemens pris par la direction générale n'aient pas encore pu remédier à un inconvénient dont nous avons eu si souvent occasion de nous plaindre sous l'ancienne administration. Espérons que la réforme ne tardera pas à parvenir jusqu'à nous.

Nous avons [illegible] des derniers journaux de Louisville et de Cincinnati.

Alabama.—Les élections des membres du Congrès ont lieu dans cet état avec la plus grande tranquillité de part et d'autre. Les Locofocos ne peuvent manquer de l'emporter à une très forte majorité; mais cette majorité cependant sera bien moins considérable qu'à la dernière élection présidentielle.

On lit dans le *Journal* d'Apalachicola la petite note suivante:

"On assure que Fanny Elssler a réalisé au delà de $65,000 dans sa visite dans le Sud. Venez donc parmi nous, Fanny, et fondez une Banque."

Territoire de l'Iowa.—Un écrivain vient de publier sur l'Iowa un ouvrage qui donne une haute idée de la prospérité vers laquelle marche ce territoire: "Quand on songe, dit-il, qu'en 1833, ces plaines fertiles étaient encore livrées aux chasses des Indiens, que la cabane du sauvage y bordait la rive de toutes les rivières, que les chevreuils et les loups y erraient de toutes parts, et qu'on y voit maintenant des villes et des villages qui semblent avoir été créés par la baguette d'un enchanteur, qu'à chaque pas on rencontre des manufactures et les signes non équivoques d'un commerce florissant, que l'on y découvre la bienfaisante influence de la littérature et des arts, certes on peut se dire que la prophétie qui a promis à l'Ouest les plus glorieuses destinées, commence à s'accomplir."

Caroline du Sud.—L'honorable sénateur de la Caroline du Sud, M. W. C. Preston, est arrivé à Charleston le 21 courant. Le lendemain même, il a dû prendre la parole dans une assemblée convoquée pour l'entendre.

Marine.—Le navire des Etats-Unis, *Syane*, commandé par W. H. Latemir, est arrivé le 17 courant à Norfolk. Il vient de la Méditerranée; il a touché aux Iles Madères, aux Canaries, aux Iles du Cap Vert, à la côte d'Afrique et à différentes Iles des Indes Occidentales. Il a visité en dernier lieu St. Thomas d'où il est parti le 3 courant en compagnie du brick des Etats-Unis *Dolphin*.

Key West.—D'après une correspondance publiée par le *Courier* de Charleston, Key West et les parages environnans ont été dans ces derniers tems le théâtre d'un certain nombre de sinistres. Le brick anglais White Haven s'est perdu sur les Iles Tortues dans les premiers jours de mai; l'équipage a été sauvé ainsi qu'une partie de la cargaison qui se composait de coton, bois de Campêche etc. Le tout est arrivé à Key West le 6 courant. Le paquebot Mississipi qui fait les voyages de New-York à la Nouvelle-Orleans a touché sur le petit banc de Lockey et a fait des avaries assez considérables dans sa coque. Il a été ramené à Key-West par les sauveteurs et déchargé pour recevoir des réparations. Outre ces deux batimens, il y avait encore dans le port le brick *Leander*, allant de New-Orleans à Boston. Ce batiment a été également déchargé, et d'après toutes les probabilités il ne pourra pas repartir; car il est en fort mauvais état et fort vieux; il navigue depuis dix huit ans. Sa cargaison se composait de 520 balles de coton.

Floride.—Les meurtres et les brigandages continuent toujours dans ce malheureux pays. Le 12 courant, deux hommes ont été assassinés aux environs de Trader's Hill, situé à quelque distance d'Okefenokee. On assurait aussi que d'autres individus avaient été victimes de la trahison des Séminoles. L'un des malheureux qui ont succombé, a été surpris dans sa propre maison. Sa femme et ses enfans qui étaient en ce moment dans les bois, ont eu le bonheur d'échapper à la fureur des sauvages.

Il parait, d'après les derniers retours, que Levy, le candidat, loco foco pour la délégation au congrès, l'emporte à une grande majorité sur les deux candidats whigs. Cependant le *St. Augustine News* ajoute: "On a fait courir le bruit que Downing se retirait. S'il en était ainsi, beaucoup d'amis de ce candidat voteraient pour Ward qui pourrait alors être élu. Nous avons peine à croire que Levy ait réussi."

Voici des extraits de Correspondances qui remontent un peu plus loin que les renseignemens précédents et qui cependant ont un certain intérêt:

Fort Armstead, e. f. 27 avril 1841.—Un messager qui avait été envoyé vers Hospatakha, Waury Hadjo et Sam Jones, est de retour; il annonce que ces chefs sont partis et ne doivent plus revenir, ainsi tout porte à croire que le traité ne réussira pas de ce côté et qu'il va falloir recourir aux armes. Le 1er régiment d'infanterie est en ce moment dans un fort triste état sanitaire: le tiers des hommes qui le composent, est malade.

Fort Pierce 1er mai 1841.—*Coacoochee* accompagné de son nègre *Joe* et de quinze guerriers, s'est rendu ici le 29 du mois dernier, sous la protection d'un sauf conduit du général en chef. Il y est resté toute la nuit et s'est installé dans le quartier de l'officier commandant qui certainement aurait mieux aimé se voir dans le campement du sauvage. Les guerriers qui entourent *Coacoochee*, paraissent l'élite de sa troupe et sont sans doute ceux qui ont commis l'an dernier tant d'horribles assassinats aux environs de St. Augustin. Deux ou trois d'entre eux ont la mine la plus féroce qui se puisse rencontrer. Le nègre *Joe* est le bras droit du chef; il parait exercer la plus grande influence sur *Coacoochee*; sa physionomie du reste est celle d'un brigand. En quittant le *fort Pierce*, ces indiens ont annoncé qu'ils se rendraient à Tampa-Bay à la lune prochaine.

EXTERIEUR.

TEXAS.

Par le steamer New-York, arrivé hier en 32 heures, nous avons reçu nos journaux du Texas jusqu'au 25.

L'Advocate du 23 annonce l'arrivée de M. Kendall du Picayune.

Un M. Grey M. Harlow, qui était détenu dans la prison de Richmond, a été tué d'un coup de fusil, tiré de l'extérieur par une personne inconnue qui a échappé aux recherches de la justice.

Le *Colorado Gazette* annonce que la récolte de coton de Caney, Peach et Colorado est estimée à 5000 balles, c'est-à-dire 3000 balles de plus que la récolte de l'an dernier.

Le 19, deux prisonniers étaient parvenus à s'évader de la prison de Galveston.

[Extrait d'une correspondance particulière.]
Mexico, le 27 mars 1841.

Il parait que l'Angleterre veut se brouiller avec ce pays et qu'elle a donné l'ordre à son ministre de chercher toutes les occasions de le faire. On faisait courir ce bruit depuis longtemps lorsque, le 25, une scène digne de Don Quichotte est venue lui donner quelque vraisemblance. Le public s'était cotisé pour donner, dans la salle du spectacle, une fête au Président. Tout ce qui est un peu décent y fut invité et le corps diplomatique, *of course*. M. Packenham, le ministre anglais, ayant aperçu le pavillon britannique à la gauche du pavillon national, tandis que le pavillon français en occupait la droite, crut devoir réclamer du maître de cérémonies le changement de place du pavillon de sa nation. Le maître des cérémonies lui répondit qu'il n'avait aucune part à cet arrangement; qu'un tapissier français avait été chargé de décorer la salle, et que, sans qu'on lui en eut donné l'ordre, il avait mis le pavillon de sa nation à la droite du pavillon Mexicain. Sur ce, M. Packenham dit, avec beaucoup de hauteur, que si son pavillon n'était pas mis à la place d'honneur dans un quart d'heure, il irait lui même l'enlever. Le général Canalizo, maître des cérémonies, donna ordre d'envoyer un factionnaire pour protéger le trophée, mais sans plus attendre, M. Packenham, assisté de son secrétaire de légation, monta aux troisièmes loges, arracha le pavillon, le mit en pièces et en jeta les débris sur l'assemblée ébahie de son emportement. Puis il descendit et donna ordre à tous les Anglais de se retirer: ce qu'ils firent avec beaucoup de gravité. Le général Canalizo envoya le lendemain un cartel à M. Packenham qui refusa; et l'affaire en resta là.

VARIÉTÉS.

LE TYPE DE POURCEAUGNAC.

[*Voir l'Abeille d'hier.*]

Boileau mit en œuvre l'effusion de l'amitié la plus tendre pour dissiper la mélancolie de Molière, qui, malheureux dans son ménage, dévoré par une douloureuse infirmité, réservait sa gaité, sa verve, son moindre sourire, pour le moment où il paraissait sur son théâtre. Le lendemain, ses convives prirent congé de bonne heure, et lui, suivi de son ami Boileau, partit pour Auteuil.

Lulli et Chapelle, qui recherchaient depuis longtems les bonnes graces de Mlle Béjart, assistaient, selon leur coutume, au lever de la comédienne. Dans une des belles rues voisines de l'ancienne Comédie Française, on remarquait alors une maison à trois étages, dont les fenêtres étaient ornées de cariatides dans le style de la renaissance; Philibert-Delorme avait présidé à la construction de ce petit palais, qui fut primitivement habité par une dame de la cour, honorée, dit-on, de fréquentes visites du roi Henri II. Cette maison, au temps où vivait Molière, avait absolument changé de destination; elle était peuplée, depuis le premier étage jusqu'au galetas, de comédiens, de comédiennes, de figurans, d'employés subalternes de la Comédie-Française et du Palais-Royal. Madeleine Béjart occupait la principale pièce, et l'ameublement, quoique simple, décelait le bon goût et l'élégance de l'artiste.

Il était onze heures du matin, lorsque Chapelle et Lulli frappèrent à la porte de Madeleine; une servante vint l'ouvrir, et les deux visiteurs entrèrent sans autre préliminaire, comme des personnes habituées. La Béjart, assise devant une petite glace de Venise, réparait les désastres que l'orgie de la veille avait faits à ses charmes déjà surannés. Elle ne se leva pas quand elle aperçut Chapelle et son ami.

—Bonjour, mes amis, dit-elle; comment vous a laissés maître Bacchus?

—Très bien, notre reine, répondit Chapelle, et nous sommes venus avant midi pour nous informer de l'état de votre précieuse santé.

—Vous êtes trop bons, Messieurs, en vérité, vous me voyez dans un triste état.... Je ne veux plus aller à Auteuil; le vin de Molière est traitre comme le sourire d'un Italien.

—Toujours adorable, dit Lulli, mais toujours méchante.... Traitre comme le sourire d'un Italien.... Que vous ont fait les pauvres exilés d'Italie qui viennent s'enrichir en France? croyez-vous, par exemple, que si je vous dis:—Madeleine Béjart, je vous aime,—cet aveu ne part pas du fond du cœur?

—Assez, assez, maëstro Lulli, s'écria la Béjart, vous allez vous précipiter dans un torrent de *pathos*, et vous êtes presque aussi ridicule que le gentilhomme limousin qui nous fit tant rire hier soir au théâtre.

—Ce brave Saint Yrieix, dit Chapelle.... Il a promis avec serment qu'il viendrait vous voir ce matin. Le gentilhomme de Limoges a oublié sa promesse et les charmes de la cruelle Madeleine Béjart.

—Vous vous trompez, mon cher Chapelle; Saint-Yrieix est exilé, tenace comme un Gascon, et je parie vingt pistoles qu'il viendra avant midi.

Madeleine Béjart, en prononçant ces paroles avec l'accent de l'amour-propre froissé, s'approcha d'une fenêtre, et continua la conversation avec Chapelle, en regardant les gens qui allaient et venaient dans la rue; tout-à-coup elle vit une chaise à porteurs s'arrêter devant sa porte; un gentilhomme en descendit, et Madeleine reconnut le Limousin.

—Le voici, s'écria-t-elle, le voici qui arrive couvert de la tête aux pieds de rubans et de dentelles.

—Qui donc? demanda Chapelle.

—Quelle bonne fortune! ajouta le musicien Lulli. Corbleu, il me tarde de voir comment un Limousin s'y prend pour faire la cour à une jolie femme.

Le gentilhomme, par esprit de contrariété, fit l'accueil le plus gracieux à Saint Yrieix, qui, confus, attendri de tant de bontés, tomba de plain-pied aux genoux de la Béjart.

Madame, lui dit-il d'une voix émue, j'aurais bravé vos dédains, votre indifférence; je sais que pour mériter vos bonnes grâces, il faut subir les épreuves du martyre, et j'étais résigné; mais puisque vous ne rejetez pas mes vœux, souffrez que je vous dise, ô reine du théâtre, que je vous aime éperdument et que vous me rendez le plus heureux de tous les hommes.

—Relevez-vous, monsieur, lui dit la comédienne; cette posture ne convient pas au digne représentant de la noblesse limousine.

Saint Yrieix était si heureux, si transporté d'aise et de contentement qu'il ne fit pas attention aux malins chuchotemens de Chapelle et de Lulli. Madeleine fit servir le déjeuner. Chapelle but comme un vrai suppôt de Bacchus. Lulli roucoula des ariettes italiennes, et Saint-Yrieix mangea comme quatre.

On m'a dit souvent que les amoureux vivent de soupirs et d'eau fraîche, s'écria Chapelle: M. de Saint-Yrieix ne trouve pas cette nourriture assez substantielle.

—Vous, monsieur, répondit le Limousin... nourrissez-vous de fumée, rassasiez-vous avec les lauriers d'Apollon, et ne vous inquiétez pas de vos voisins.

—Cote-bleue! dit Chapelle en se tournant vers Lulli, le Limousin n'est pas aussi simple d'esprit que je le croyais.

Le repas ne fut pas de longue durée: la Béjart devait se rendre au théâtre pour la répétition de *l'Avare*, elle congédia sans façon ses trois convives, et Saint-Yrieix obtint seul l'honneur d'un gracieux sourire. Chapelle et Lulli entrèrent dans un cabaret voisin pour continuer leur déjeûner, et le Limousin se rendit à son logis, où il passa le reste de la journée à rimer plusieurs sonnets sur la douceur, sur les yeux, sur la bouche, sur le sourire et l'incomparable beauté de la Béjart.

Le soir, il se rendit des premiers au théâtre, et acheta au prix de vingt pistoles, la faveur de se placer près de la porte de la scène.

L'Avare avait déjà obtenu un plein succès, et Molière, vainqueur des préventions des hommes qui prétendaient qu'on ne pouvait pas faire une bonne comédie en prose, recevait enfin les témoignages unanimes l'approbation générale. A la onzième représentation la salle de la comédie-française pouvait à peine contenir ses nombreux spectateurs. Les gentilshommes de la cour avaient alors le privilège d'envahir la scène, et les acteurs se frayaient difficilement un passage au milieu de la foule qui obstruait toutes les avenues.

Saint Yrieix se tenait immobile près de la grande porte, et résistait opiniâtrement aux nombreux assauts que lui livraient les officiers des gardes-françaises. Il supporta toutes leurs tracasseries avec une patience stoïque, jusqu'au moment où Madeleine Béjart entra en scène pour jouer le rôle de Frosine. Le baron de la Rochenay vit la comédienne qui s'impatientait et craignait de ne pas faire son entrée assez tôt. Il s'élança d'un bond vers la Béjart, la saisit par le bras, et fendit la foule en criant:

—Place à Madeleine Béjart, place à Frosine!

Les spectateurs s'empressèrent de reculer, et la comédienne put arriver sur la scène. De grands cris retentirent tout-à-coup dans la salle; un gentilhomme parut sur le théâtre, l'épée à la main, et menaçant le baron de la Rochenay de le tuer à l'instant, s'il ne s'éloignait pas de Madeleine Béjart. Une rixe si imprévue scandalisa les dames et les grands dignitaires de la cour, le roi assistait à la représentation de *l'Avare*, et Molière consterné ne savait où donner de la tête. Un capitaine aux gardes-françaises mit heureusement fin à son embarras, en arrêtant l'impétueux Saint-Yrieix au nom du roi. L'infortuné Limousin fut conduit en prison; le calme se rétablit en peu de temps, et nul autre incident n'interrompit la représentation.

Molière, irrité contre Saint-Yrieix qu'il avait déjà vu plusieurs fois à Auteuil, résolut de tirer une vengeance éclatante du gentilhomme limousin; il avait observé ses manières ridicules, ses travers de province, il se souvint du conseil de Boileau, qui l'avait exhorté à prendre Saint-Yrieix pour type d'une comédie.

Louis XIV, qui était alors au faîte de la prospérité et de la gloire, aimait les fêtes et le théâtre; en 1667, il avait dansé dans le ballet du *Sicilien*, avec Madame de France, Mlle de la Vallière et plusieurs seigneurs de la cour. Vers la fin de juillet 1669, il demanda à Molière une comédie nouvelle qui fut jouée pour la première fois à Chambord, au mois de septembre. Saint-Yrieix fut le héros de cette comédie, et Molière le frappa d'un ridicule éternel, sous la dénomination trop peu poétique de M. de *Pourceaugnac*.

Saint-Yrieix ne se doutait guère de la cruelle mystification que lui préparait Molière. Cependant le bruit courait que les comédiens devaient jouer à Chambord devant le roi et toute la cour une comédie dont le principal personnage était un gentilhomme limousin. Saint-Yrieix fut invité à la fête, et le soir il se rendit au théâtre, ignorant encore que le public rirait à ses dépens. Il écouta les quatre premières scènes avec assez d'impassibilité; mais aussitôt qu'il aperçut Molière qui jouait le rôle de Pourceaugnac et portait un costume exactement pareil au sien, il se livra à des transports de fureur; il demanda à parler au roi. Il ne put obtenir cette faveur, et faisant, contre mauvaise fortune bon cœur, il laissa finir la pièce. L'autorité, qui prévoyait que le Limousin en viendrait à des voies de fait contre Molière, avait pris ses mesures, et un ordre du premier ministre menaça le gentilhomme de l'exiler à Limoges, s'il donnait la moindre suite à ses plaintes ridicules. Saint-Yrieix, qui ne voulait pas retourner en province, se résigna, dans l'espoir que la nouvelle comédie de Molière n'aurait pas de succès; mais tout Paris applaudit M. *de Pourceaugnac*; Saint-Yrieix, montré au doigt, en butte aux railleries des gentilshommes, aux risées des bourgeois et des enfans qui criaient en le voyant passer: Voilà M. de Pourceaugnac! ne put tenir contre le ridicule qui le frappait à chaque instant de la journée. Il quitta Paris et revint à Limoges, sa patrie, qu'il enrichit à jamais de son étrange célébrité.

J. M. CAYLA.

Departs et Arrivages, par ordre de date, des navires à vapeur entre le Nord-Amérique et l'Angleterre, et époques où les lettres doivent être expédiées de la Nouvelle-Orléans.

Nome des navires à Vapeur.	Departs d'Angleterre.	Departs du Nord.	Epoques pour envoyer les lettres
Caledonia	Liverpool, mai 4	Boston, juin 1	mai 20
British Queen	Londres, mai 10	N-York, jn. 10	juin 1
Acadia	Liverpool, mai 19	Boston, jn. 16	juin 5
Great-Western	Bristol mai 27	N-York, jn. 17	juin 6
Columbia	Liverpool, jn. 4	Boston, juil. 1	juin 20
President	Liverpool, jn. 1	N-York, juil. 10	jul. 1

DERNIÈRES DATES

New-York	mai 16	Liverpool	avril 20
Boston	mai 16	Londres	avril 19
Philadelphie	mai 16	Havre	avril 17
Washington	mai 16	Paris	avril 17
Baltimore	mai 16	Bordeaux	avril 16
Charleston	mai 22	Madrid	avril 7
Vera-Cruz	mai 7	Cadix	avril 2
Tampico	mai 10	Havane	mai 9
Mexico	avril 29	Rio Janeiro	mars 28

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Navire Hermitage, Merrymand, Gibraltar, L H Gale
Majestic, Mustard, Boston, Bridge, Kearney & co
Saratoga, Russell, New York, A Cohen
Constellation, Houdlette, Cowes et un marché, T C Jenkins
Burlington, Thing, Havre, L H Gale
Brick Lucy Ann, Graut, New York, Bridge, Kearney & co
Goel. Alexander, Butler, Pensacola, T C Twichelle
Navire à vapeur Savannah, Wade, Galveston, Bryan, Austin & co

ARRIVÉS.

Navire à vapeur New York, Wright, en 36 heures de Galveston.
Steamer Maid of Arkansas, Mitchell, de Tebula.
" Nashville, Stratton, de Williams Landing.
" Quinare Belle, de St. Louis.
" Wm. French, McConnell, de Louisville.
" A Fuselier, Trouard, de St. Martinville.
" Monongahela, Stone, de Pittsburg.
" Express Mail, Haderman, de Cincinnati.
" P. Miller, Funston, de Yazoo City.
" Clipper, Laurent, du Bayou Sarah.
" Gen. Harrison, Choate, de Lafourche.

EN RIVIERE.

Navire New England, Lunell, de Boston.
Brick Georges, Watts, de Philadelphie.
Brick Albano, une goëlette espagnole et plusieurs autres goëls.

Banque de Louisville vs. N. Sinnot & al.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS—District Est de la Louisiane—En vertu d'un décret interlocutoire de l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, le soussigné, comme commissaire, exposera en vente publique, à la Bourse St. Louis, vendredi, le 18 juin prochain, à midi, les propriétés foncières et esclaves ci-après désignés, savoir:

Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Pacaniers, Annonciation, Robin et Bassin, appert le plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Le lot de terre ci-dessus contient 4 lots de terre et mesurent comme suit:

Les lots Nos. 1, 2 et 3, mesurent 95 pieds, 10 pouces, 5 lignes sur la rue Annonciation et 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et 95 pieds 10 pouces 7 lignes sur le derrière joignant la propriété appartenant à la succession de Prech.

Le lot no. 4, mesure 31 pieds, 11 pouces, 8 lignes de face sur la rue Pacaniers et 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur et 31 pieds, 11 pouces, 3 lignes sur le derrière, comme il appert par un plan fait par J. Pilié, arpenteur et joignant le terrain appartenant à F. Tronxillo.

Aussi:—JANE, négresse âgée d'environ 40 ans.
TOM, nègre agé do. 34 ans.
OZIBE, nègre agé do. 11 ans.

Conditions de la vente:—comptant.
Bureau du Maréchal, 18 mai 1841.
MANDEVILLE MARIGNY,
Maréchal des Etats Unis.
28 mai—3,1pe

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Je certifie que le 27 avril 1841, jugement a été enrégistré en cette cour, dans l'affaire de Eléonore Webre, femme de Jean Rousselle, contre Jean Rousselle, son mari, dans les termes suivans, savoir:

Eléonore Webre, femme de Jean Rousselle vs. Jean Rousselle son mari—no. 20077—Sur motion de Martin Blache, avocat de la demanderesse, et après la preuve légale des allégations contenues dans la pétition de ladite demanderesse, la cour étant d'opinion qu'elle a pleinement établi sa réclamation, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enrégistré dans cette affaire, le 12 du courant, soit maintenant confirmé; que la dite demanderesse soit séparée de biens d'avec son mari, Jean Rousselle, le défendeur; qu'elle recouvre de lui la somme de trois mille sept cent quatre-vingt-treize piastres et soixante cents, montant de ses droits paraphernaux, ainsi que les frais du procès, et que de plus l'hypothèque légale qu'elle possède sur tous les biens de son mari, pour la dite somme, lui soit allouée.

Jugement rendu le 27 avril 1841, et signé le 1er mai 1841.
Signé A. M. BUCHANAN, juge.

Jugement enrégistré dans le régistre des jugemens, page 363—Lesquels frais s'élèvent à la somme de seize piastres et 81 1/4 cents, sans y comprendre les frais du sherif.

[L. S.] En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 1er mai de l'année de notre seigneur mil huit cent quarante un et de l'Indépendance des Etats Unis la soixante cinquième.

Montant du jugement $3,793. 60.
Montant des frais 16. 81 1/4.
SIDNEY LEWIS,
Signé Député greffier.
20 mai—3

VINS ET LIQUEURS—200 caisses vin de Bordeaux, 175 caisses vin de Hock, 1834, 110 barils Whiskey de Monongahela, vieux, 3 demi pipes eau-de-vie de J. J. Dupuy, 20 caisses liqueurs assorties, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, 34, Vieille Levée. 26 mai.

MARCHANDISES DIVERSES.—35 barils sel d'Epsom, 100 caisses amidon de Brêmen, 13 balles clous de girofles, 25 barils alun, 5 barillets noix muscades, 19 caisses chrome vert, 300 pièces rouleaux écrus, 200 caisses pipes à nègres de grandes dimensions, 100 pièces platilles, 100 pièces, crées en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, 34, Vieille Levée. 28 mai.

Les personnes qui doivent à la succession de feue Céleste Mayeu, Veuve de Jean Pierre Claver, ou à qui il est dû par la succession, sont invitées à se présenter, sous dix jours de la date des présentes à Mr. G. D. Dufour, avocat de la succession, no. 184, rue Royale 28 mai 3t.

☞ Mr. Moritz Edouard Schmiedel, de Dresde, recevra toute communication de nouvelles à son avantage, en s'adressant au consulat de Saxe, rue de Chartres, No. 47, et toute personne qui pourra donner des renseignemens sur Mr. Schmiedel, est priée de les adresser au même consulat. 28 mai—3

☞ Le navire paquebot ST. LOUIS, capitaine King, pour Boston, partira, positivement cette après-midi, vendredi 28 du courant. Les passagers sont priés de se trouver à bord, en face du marché aux légumes, à 4 heures. 28 mai

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du paquebot français l'ANDELLE, capitaine Gamein, ne seront responsables des dettes que son équipage pourrait occasionner. BLANCHARD, EIMER & Co. 25 mai—6 36 rue Bienville.

UNE petite fille Blanche, orpheline, nommée *Joséphine La Madrid*, âgée de dix ans, a disparu de la demeure de son père adoptif depuis lundi matin. Malgré toutes les recherches on n'a pu la trouver. Elle parle français et espagnol, et un peu l'anglais, d'une faible complexion, petite taille, elle a les cheveux et les yeux châtains. La personne chez laquelle elle peut se trouver est priée de la ramener à sa demeure de son père adoptif, No. 296, rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines, autrement elle sera responsable de tous les préjudices que pourrait occasionner cette séparation. 27 mai—3

LE soussigné comptant partir le 15 du mois prochain, prévient les personnes qui lui doivent, et celles qui ont quelques réclamations à lui faire, qu'elles le trouveront jusqu'à cette époque à son domicile, rue de Chartres no 167. 26 mai—3 P. B. REGNAULT.

CHAPEAUX PAILLASSON.
D. P. SCANLAN a reçu aujourd'hui une caisse de chapeaux Paillasson, 12 douzaines paille de riz, et un grand assortiment en crêpes lisses qui sont à vendre en gros et en détail au no 28 rue de Chartres. 6 mai—4

A LOUER—Maison en briques et à trois étages, située rue de la Levée, près la presse à coton d'en bas. Deux grands fours à cuire le pain existent dans la cour, et l'on peut y établir une boulangerie. S'adresser à L. Barthe, No. 7, rue Conti, ou rue Bourbon encoignure St.-Pierre. 28 mai—29 m. 1,4,7,11,15,19 22

TISSOT,
En oignure Ursulines et Condé.
MAGASIN de nouveautés, articles français, américains et autres, dépôt de soieries, entrepôt de saucissons de Lyon et de vin de Côte Rotie. Reçu par le navire Ville de Bordeaux, un assortiment de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux choisi en parfumerie.—Un joli choix de bijouterie fine, tel que culliers, bracelets, Saint Esprit et pincenettes dernier style, épingles pour cheveux et autres montres fines de toutes descriptions, étoffes à mantilles et écharpes, franges soie et en coton, ombrelles de fantaisie garnies en corail genre le plus nouveau, quantité d'autres objets de fantaisie et de goût. 26 mai—1m. 2f p.

FERBLANC—marque de Pontpool, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, St. Charles. 28 mai

CAFE—250 sacs café de Rio, à vendre par WM. G. HEWES & Co, rue Natchez. 28 mai

AMANDES—250 caisses amandes écossées (25 livres chaque) en débarquement du brick John H. Stephen, et à vendre par J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins. 26 mai

CAFE—800 sacs café de la Havane vert prime, à vendre par J. ROBERT & Co. 3, Magasins. 26 mai

CIGARRES Principe—60,000, à vendre par J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins. 26 mai

CIGARES de la Havane—500,000 imperiales, regalias, canones, trabucos, &c. à vendre par J. ROBERT & Co, 3, Magasins. 18 mai

CHEKS de banque sur New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50 rue du Camp. 28 mai

BOTTES, souliers et brodequins—41 caisses reçues par le navire Charles-Carrell, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue Bourbon. 28 mai

UN assortiment de cordage de Manille, à vendre en débarquement du navire Gov Davis, par BLANCHARD EIMER & co. 36 Bienville. 28 mai

ANES et ANESSES importés de Malte directement par le soussigné à bord du navire Wm. Tell, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune. 22 mai—10

CITRONS de Malte de qualité supérieure, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune. 26 mai—10

PITRE—Quelques balles de large dimension, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune. 26 mai—10

VIN de Madère—4 1/2 et 4 1/4 de pipes vin de Madère Old London Particular du vignoble de Manuel Dionisio, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2 rue de la Commune. 26 mai—10

POSTES—540 sacs postes numeros assortis en débarquement du Mary Philip, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des magasins. 26 mai

CIGARRES—Un petit envoi de 4 caisses comprenant des Regalias supérieurs L; Canones, Trabucos, Canones Regalias, Curiosa demi-imperiales en débarquement de la goëlette Virginia Antoinette et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7, rue des Magasins. 28 mai

LES soussignés offrent à vendre: 100 barriques vin de Marseilles, de différentes marques, 100 1/4 do vin de Porto, 100 do vin de Malaga, 300 caisses vin muscat, 300 paniers huile douce, 300 caisses savons, 10 do savon de Castille, 10 balles amandes douces, 300 milliers bouchons. CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, rue St. Louis. 24 mai

COUR DES PREUVES.—Attendu que Pierre Duplessis présente une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Cuillery, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens. 28 mai

COUR DES PREUVES—Attendu que Simon Mitaud présente une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Cuillery, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens. 28 mai

COUR DES PREUVES—Attendu que Michel Moreau présente une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Cuillery, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens. 8 mai

MODES ET NOUVEAUTES.
MME. VINCENT, rue Bourbon, No. 175 entre les rues St. Pierre et Toulouse, a l'honneur de prévenir les Dames de cette ville qu'elle vient de recevoir par le navire le ST. CLAIR du Havre un bel assortiment de chapeaux et capotes, paille d'Italie, qu'elle vend en gros et en détail, garnis à prix modérés, fleurs, fantaisies, &c. &c. 27 mai—9.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ.
Le 26 mai 1841.
UNE assemblée ajournée des actionnaires de cette institution aura lieu au local de la Banque, samedi le 29 courant, à midi. On est tenu d'être ponctuel. 27 mai J. W. HOUSTON, Caissier

COMITÉ RÉUNI—Une assemblée des membres du comité se réunit pour la célébration des funérailles du général W. H. Harrison, aura lieu samedi soir à 6 heures, à la chambre de Commerce. 27 mai JAMES H. CALDWELL, Président.

AUX ENTREPRENEURS.
DES propositions seront reçues par la Compagnie d'Assurances Maritimes et contre les incendies de l'Ouest, jusqu'à lundi soir prochain, pour la construction d'une maison en bois à deux étages, dans la rue des Magasins, près de l'encoignure de la rue Melicerte, appartenant à M. Bernard Stehle, et détruite par le feu hier matin. 27 mai—4

AUX ENTREPRENEURS.
DES propositions seront reçues par la Compagnie d'Assurances Maritimes et contre les incendies de l'Ouest, jusqu'à mardi, le 1er juin prochain, pour reconstruire une maison en bois à deux étages, dans la rue des Magasins, près de l'encoignure de la rue Melicerte, appartenant à James W. Brown, et détruite hier matin par le feu. 27 mai—6

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque Earl Paris, de Liverpool, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. 27 mai KOHN, DARON & Co.

HUILE de baleine—2000 gallons huile clarifiée de New Bedford, en barriques et en barils, de qualité supérieure, actuellement en débarquement du navire Tennessee, à vendre par WALTON & COKAYNE, 24 et 25, Nouvelle-Levée. 27 mai

CORDAGES—Marchandises sèches et esprit de térébenthine—75 rouleaux cordage de Manille assorti; 50 balles et caisses marchandises sèches du pays; 10 barils essence de terebenthine, à vendre à bas prix pour clore une consignation par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier. 27 mai

MARCHANDISES DIVERSES—100 caisses cidre de Champagne; 15 boucauts vinaigre de cidre; 50 caisses saleratus; 75 barils haricots blancs; 150 caisses cholat No. 1; 12 caisses chapeaux de feutre; 100 barillets clous de Boston, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier. 27 mai

CAFE—50 sacs café fin vert de Rio, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 27 mai

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

LA BANQUE D'ORLEANS tirera sur New-York et Philadelphie. JAMES B. HULLEN, Caissier. 19 mai

A LOUER—Un jeune mulâtre, de 15 à 17 ans, domestique de maison, très adroit et très intelligent et bon cocher, s'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis. 25 mai

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de différentes sortes et marques, telles que Venus, Esperanza, Iris, Uques, et plusieurs autres constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levee. 17 mai

COTON Spool, à vendre par W.M. PREHN, 56, rue de la Douane. 7 mai

RESIDENCE D'ÉTÉ A BELOXI,
A VENDRE.
LE Soussigné vendra la maison de campagne qu'il habite à Beloxi. Elle est avantageusement située et on y parfait état, il y a, qui en dépend, une maison convenable pour élever des volailles, un bon puits avec de l'eau excellente et beaucoup de bois à bruler.
Le lot sur lequel est bâtie la maison mesure 100 pieds de face au Golfe du Mexique, sur 40 acres de profondeur; environ 4 acres de façade sont entourées.
26 mai—6 WILLIAM VANCE, 2, rue Carondelet.

MME JONC, modiste, rue de Chartres No. 35, informe respectueusement les dames et le public en général, qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de saison; chapeaux, capottes pour dames et enfants, chapeaux de paille, de jalies broderies nouvelles, mouchoirs à jour et de différents genres de broderie, guimpe et ruches, jaconats, indiennes égères, chales brodés, grandes chales filet, et autres chales brodés très riches, grandes écharpes en grenadine, en filet, en tule broderie, rubans nouveaux, et un grand choix de nouveautés, cravattes d'été pour hommes en batiste tout fil, laine soie à broder dessin chantillons, et tout ce qui concerne la broderie; le tout à des prix très modérés. 26 mai

Parti marron de chez les soussignés, le 1er mars dernier, le nègre MORRIS, sa taille est de 5 pieds 2 ou 3 pouces; d'une constitution assez faible; ayant 35 ou 40 ans, et une hernie. Il était cuisinier à l'Hôtel de M. Armstrong, dans la rue du Canal. Une récompense généreuse sera donnée à quiconque le ramènera chez les soussignés. W. E & R MURPHY, 134, Vieux Bassin. 25 mai

DETENU à la geole de St. Jean-Baptiste, le nègre nommé JOHN, appartenant à Mr Thompson, Bayou Lafourche, près le canal. Ce nègre a toute la physionomie d'un nègre africain.
Aussi—Un griffe nommé HENRY, disant appartenir à Mr Johnson de la rivière Rouge. Ce griffe est maigre, de cinq pieds six pouces, et ne parle qu'anglais. Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean-Baptiste, 22 mai 1841.
26 mai—4,2p A. LUMINAIS, shérif.

AVIS—Détenu à la geole de la paroisse St. Jean Baptiste un jeune mulâtre de 15 à 16 ans, nommé LOUIS, disant appartenir à Mr. Seigneuret, rue Royale, Nlle. Orléans.
Aussi—Une négresse nommée JANE, appartenant à M. Millbac, rue St. Philippe, Nlle. Orléans. Cette négresse est courte, grosse et a les lèvres très épaisses. Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 8 mai 1841.
10 mai A. LUMINAIS, shérif.

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE DEUX MILLE LIVRES DE VIEUX CARACTERES D'IMPRIMERIE, excellents pour les moulins à coton et autres machines où l'on est obligé d'employer un métal plus dur que le plomb. A vendre à bas prix en quantités à la convenance de l'acheteur. 27 mai.

THL. VOIZIN & Cie devant, terminer leur magasin, encoignure Royale et Toulouse, à vendre à l'amiable, l'installation complète du leur magasin, encoignure Royale et St. Louis et.
Ils profitent de cette occasion pour avertir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'à partir du 1er juillet prochain, ils occuperont le magasin de MM. Blanchet Frères. Ils continueront également à recevoir les objets fashionables, le plus en vogue à Paris. 27 mai—3

LA Banque du Commerce tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis. 27 mai GEO. O. HALL, caissier.

FARINE de Maïs—150 barils à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier. 27 mai

SUCRE—80 boucauts sucre en débarquement, et à vendre par F. J. FAVY & Co. 27 mai 32, rue Gravier.

TOILE—6 caisses toile d'Irlande, en débarquement et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 27 mai 30, rue Gravier.

MOUSSELINE imprimée—5 caisses mousseline imprimée, en débarquement de l'Oconee, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 30 Gravier. 27 mai

CRINS pour les plâtriers en barils et en boucauts, de la meilleure qualité, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 27 mai

SUCRE—150 boucauts sucre prime à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 27 mai

CIGARES—400,000 Canones, Regalias, de différentes qualités, en magasin et en débarquement de la goëlette Geneva, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 44, Toulouse. 25 mai

PLOMB—900 saumons en débarquement du steamer Oregon, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 27 mai

TABAC—116 boucauts du Missouri, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 27 mai

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre à bas prix par JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 27 mai

FARINE—500 barils de marques de choix, en débarquement du steamer Oregon, et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 27 mai

BŒUF—10 barils à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

COUTILS—Blancs et de fantaisie, de dessins et genres nouveaux, en débarquement du navire St. Clair, du Havre, à vendre par KOHN, DARON & Co, 26, rue Bienville. 27 mai

TOILE à moustiquaires—6 caisses 6/4 en débarquement du navire Oconee, à vendre par LEVY Jr. 19 mai 18, rue de la Douane.

WHISKEY—400 barils de toute preuve, en débarquement du steamer Presumption, et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 27 mai

ETOFFES du [illegible]—70 balles toile à drape 4/4, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 rue des Magasins. 27 mai

CAFE—100 sacs café Havane prime en débarquement de la goëlette Geneva et du brick Theoss—100 sacs café Rio en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins. 27 mai

LIQUEURS—200 barils eau-de-vie et genièvre du pays, 30 pipes genièvre de Hollande, 50 demi-pipes eau de vie Cognac, 3ème preuve, d'importation directe. 50 barils eau-de-vie de pêches, 30 barils whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins. 27 mai

VINS—50 paniers vin de champagne, marque de la clef. 50 do Alligator et Tippecanoe. 50 caisses vin de Hock mousseux, 200 caisses vin rouge, 30 caisses vin de Xérès, de Madère, 50 quarts de barriques vins de Porto et de Bourgogne, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins. 27 mai

BOTTES, Souliers et Chapeaux—En débarquement des navires Tennessee et Sweeden, 150 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général de ces articles; 60 douzaines chapeaux de laine; 175 do feutre, 25 do palmier, à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier. A. F. DUNBAR, 18, Douane. 27 mai

THE INDIGO—25 caisses thé poudre à canon en boîtes de 13 livres; 40 do do impérial de 12 livres; 50 do do de 6 livres; 50 do do Hyson do 6 livres; 5 surons indigo, en débarquement du navire Oconee, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 30, Commune. 27 mai

AUX HABITANTS—Un lot de briques à feu, le choix de l'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W E et R MURPHY, 132, Vieux Bassin, 107, rue des Remparts. 25 mai

GOUDRON—600 barils goudron en bon état, pour l'expédition, à vendre par W E & R MURPHY, 144, Vieux Bassin, 131, Remparts. 25 mai

ACTIONS DE BANQUE A VENDRE—40 actions de la Banque Consolidée; 65 do de la Banque de l'Union. 24 mai FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

VINS de Bordeaux—60 barriques Vin de Bordeaux des marques de St. Julien Médoc, LaBurthe Haut Brion, reçues par le Louis XIV, et à vendre à bas prix pour clore une consignation. V. & O. VIGNAUD, 24 mai 49, rue de Chartres.

A LOUER—Une maison en briques à étages, située dans la rue des Ursulines entre Bourbon et Royale. S'adresser à LAUVE FRERES, 24 mai—1m. No. 26, Vieille-Levée.

A LOUER OU A VENDRE—La jolie maison de campagne de Mme Ve Duverje, située de l'autre bord du fleuve à un mille au dessus du ferry; il y a sur ce terrain un joli parterre, très bien entretenu. Pour les conditions, s'adresser à J. B. Olivier, rue Royale No. 212. 24 mai—3p

AVIS—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites de la 3me Municipalité, sont prévenues que la perception des taxes sur propriétés foncières et les pour l'année 1841, doit commencer à dater du 1er mai 1841. J. F. DU GARRY, 17 mai—2m. Trésorier de la 3me Municipalité.

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodlor & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur moulins à scie, scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre. 8 avr—1an FRERET BROTHERS.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orleans
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Depots et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude dans le même genre qu'ils les exécutent dans leurs ateliers à New York et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en mains, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 4 an

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.
LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitans de cette ville et de la campagne, qu'on trouvera constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minérales telles que Vichy, Sedlitz, Selters, Saratoga, Barêges, Kila, Seltz, Soda, Limonade gazeuse, Lemonade, des limonades gazeuses et aux groseilles, à l'orange, citrons, etc. Port bais et soires.
Les ordres pour la campagne seront remplis avec soin et ponctualité et à des prix très modérés.
19 av J. METGE, 199 Royale.

BRANDY américain—100 barils de meilleure qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 2 mai 56, Poydras.

BRIQUES—20 milliers d'excellentes briques anglaises, à vendre par ALEX GOW, 26 mai 29, rue Bienville.

TOILE, Corde d'Emballage et Ficelle—25 pièces toile d'emballage et 450 rouleaux de corde, et 27 bottes ficelles, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, T houpitoulas. 25 mai

CHAMPAGNE—50 paniers champagne, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale. 20 mai

CAFE de la Havane—750 sacs café, de qualité prime, à vendre par ABRAHAM TRIER, 18 mai 34, rue Gravier.

RUM de la Nouvelle Angleterre, constamment en vente par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 18 mai

MAIS—500 sacs maïs en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 18 mai

CLOUS—300 barriques clous de Boston, actuellement en débarquement et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 18 mai

DAMEJEANNES—En débarquement de la barque St. Clair, du Havre—1870 damejeannes de 5 gallons. S'adresser à KOHN, DARON & Co. 21 mai 26, rue Bienville

BRIQUES et tuiles—En débarquement de la barque St. Clair, du Havre. S'adresser à KOHN, DARON & Co., 21 mai 26, rue Bienville

FROMAGES TETES DE MORT—600 fromages de Hollande, reçus par le navire Roger Sherman, à vendre par le soussigné. 21 mai—1m B. POUVERIN.

CHALES et Bas de Coton—112 douzaines Châles de Russie et 36 douzaines bas de coton blanc pour femmes, en débarquement de la barque Merino, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 19 mai 30, rue de la Commune.

HUILE ET CHANDELLES—22 barriques huile de baleine raffinée; 25 do huile de sperme d'hiver; 150 caisses chandelles de blanc de baleine, en magasin et à vendre par J. HALL & A. S. BEIN, 19 mai 25, Nlle. Levée.

LES Soussignés offrent à vendre à bon marché sur la Levée:
400 barriques vins de Marseilles, marque de Bergasse,
200 do do do do do Legier,
30 1/4 do }
25 barils } Vin de Madère de Marseilles,
30 1/4 de barriques imitation de vin de Porto,
250 caisses vin Muscat de Frontignan,
50 do eau de fleurs d'oranger,
25 do liqueurs,
100 paniers huile d'olives douce,
40 paniers bouteilles vides,
450 milliers de bouchons,
10 do do pour dame-jeannes.
17 mai CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, rue St. Louis.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, maison Vasson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nlle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grilles de Russie, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différents articles d'Italie, qu'il vend à des prix très réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv J. FILIPPINI.

VINS, Huile et Eau-de-vie—400 barriques vin rouge; 100 barriques Malaga doux, 20 do Porto véritable, 20 do Madère do, 20 do huile d'olives, 20 barils eau-de-vie espagnole, 20 barils amandes, 100 caisses morues, 100 do raisins MR. Le tout en bon état, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17 mai 28, Vieille-Levée

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire Eleanor, venant de Bordeaux:
200 barriques vin Montferrand.
120 do. Côte de Bourg.
20 do St-Estephe et St-Julien, Medoc vieux.
20 do Bassin.
150 caisses vin rouge de 12 bouteilles.
120 demi pipes eau-de-vie Maglory Cognac, 1845.
30 do do do J J Dupuy.
20 do do do A Dusseut.
60 barils vinaigre blanc clarifié.
50 caisses prunes de choix de conserve en pobens.
20 caisses liqueurs assorties
1507 paniers anisette fine.
60 caisses extrait d'Absinthe.
21 av BOUTIN, GALLY & Co.

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le navire Lafayette du Havre, un assortiment superbe de montres superfines et ordinaires.
Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.
Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe.
Montres en argent, Lépines et à Verges pour hommes et enfants, ensemble avec un assortiment en magasin de montres anglaises et françaises formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour du comptant, ou de bonnes acceptations, au no. 81, rue de Chartres. 26 m

MAIS—500 sacs à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 26 mai

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

VENDREDI, 28 mai,
[illegible] représentation de
LUCIE DE LAMMERMOOR,
Grand opéra en 3 actes, de Donizetty, orné de ses airs d'une décoration nouvelle, peinte par M. Develle.

BALS D'ORLEANS.
Les [illegible] donneront le premier GRAND BAL PARE, samedi soir, le 1er. mai 1841, et les bals continueront tous les lundi, mercredi et samedi pendant toute la saison.
Prix d'entrée pour les cavaliers $1
1 mai MITAUD.

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.
Ces concerts seront composés de 40 musiciens dirigés par MM. COBINI & LEHMANN et auront lieu tous les dimanches, [illegible].
La Compagnie du Rail Road [illegible] pour rendre les convois [illegible] agréables [illegible] Les illuminations [illegible] et Pinatar de celles du jardin Turc, à Paris. [illegible] des amusements gymnastiques.
Prix d'entrée 50 cents.
Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offre de meilleur et de plus recherché et le café [illegible] vins et liqueurs, &c. 8 avril

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.
Les soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment des villes du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
[illegible]—3m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

LEGION DE LA LOUISIANE.
QUARTIERS-GENERAUX,
Nouvelle-Orléans, 26 mai 1841.

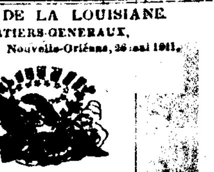

MESSRS. les officiers commandant les compagnies de la Légion de la Louisiane, sont prévenus qu'une seconde répartition des fonds (provenant de la première Mairie patentée pour 1840), sera faite par le quartier maître de la brigade, M. G. A. Montmain, lundi prochain 31 du courant, à midi, à l'Hôtel de l'Etat.
Le Brigadier Général commandant la Légion de la Louisiane.
Pour copie conforme,
G. A. MONTMAIN,
27 mai Quartier Maître de la Brigade.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société existant entre les soussignés à la Nouvelle-Orleans sous la raison de Henry Keane & Co. et à Vicksburg sous celle de Limerick & Co. est dissoute d'un commun accord. Henry Keane liquidera les affaires de la maison à la Nouvelle-Orléans et Geo. Limerick liquidera celles de la maison à Vicksbourg.
Nouvelle Orléans, 1er. mai 1841.
HENRY KEANE,
GEO. LIMERICK.

Le soussigné continuera les affaires de commission à la Nouvelle Orléans et à Vicksburg pour son propre compte et sous la raison de Henry Keane & Co.
HENRY KEANE,
25 mai—6tps 136, rue des Magasins

FORMATION DE SOCIÉTÉ.
UNE société collective et en commandite s'est formée pour l'exploitation des produits que l'on peut extraire des substances animales, suivant acte passé par devant M Foulon, notaire public, en cette ville.
Extrait de l'acte de société.
"La société a été formée pour 10 années consécutives qui ont commencé à partir du 26 novembre 1840.
"La raison sociale est Duval & Dufar.
"Le siége de l'établissement est sur l'emplacement concédé par la municipalité no. 1, formant toute l'étendue de l'ilet situé entre les rues d'Orléans, Ste. Anne, la lme. et la 5me. rue."
N. B. L'arrivée des animaux morts est par la rue Dumaine. 26 mai—3

LE soussigné partant pour France, prie les personnes qui lui doivent, de vouloir bien régler leur compte, et celles à qui il pourrait devoir, de venir recevoir ce qui leur est dû. Il prévient aussi le public qu'il a désigné pour son chargé d'affaire M. Pierre Rivière.
26 mai—3 ELY FONBENÉ.

RECU par le Mérange du Havre et à vendre en gros et en détail:
Chapeaux loutres Isabelle, forme d'Orsay.
do do grands bords.
do castor, gris mode,
do do gris ras mode,
do do gris, grands bords,
do soie noirs extra grands bords,
do paille d'Italie, do.
do Panamas,
do sur mode,
Gants fil d'Ecosse, cravattes d'été, mouchoirs et chemises de batiste, bretelles et parfumerie, cannes, foulards, épinglettes, boutons, etc. etc. L. LADEBESSE,
26 mai—4 181, rue de Chartres.

AVIS INTERESSANT.
Lettres à Sophie, ou les derniers accents de la tendresse maternelle.
La petite cuisinière habile
Le trésor des ménages.
Le petit livre pour rire.
Ces quatre ouvrages se vendent au profit d'une famille française, qui par ses malheurs, et par sa position actuelle après de si longs et honorables travaux, mérite les sympathies de toutes les âmes vertueuses.
Le prix des quatre volumes réunis est $1.
Chez l'auteur, encoignure St. Pierre et Levée, au premier et chez M. Fremaux, libraire. 19 mai—1m

TRESOR DE LA POITRINE,
Pate Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pate Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit le coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot, le médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sur que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.
Le dépot se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, No. 171, rue de Chartres. 24 av

CARGAISON DE MARSEILLE.
LES soussignés offrent à vendre en débarquement de la barque Noble, de Marseilles, les marchandises suivantes:
650 barriques vin rouge,
50 1-2 do do,
50 barils vin de Porto,
50 barils vin de Madère,
150 caisses vin muscat,
400 paniers huile d'olives,
100 1-2 paniers do do,
100 caisses liqueurs assorties,
300 sacs et 10 balles bouchons,
50 caisses savon de Castille,
10 balles amandes en coquilles,
125 caisses salaisons assorties,
10 balles amandes douces,
400 jarres aux assorties,
500 paquets d'ail.
GEORGE GREEN & BROTHER,
29 mai 86, rue Gravier.

SOCIÉTÉ THESPIENNE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
LES jeunes gens et le public en général sont priés de se réunir à l'Arcade de Bank vendredi soir, 28 du courant à 7 heures, afin de prendre des mesures pour réorganiser immédiatement cette société. 25 mai—3

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins portatifs d'une marque marquée par tous ceux qui ont employé aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 5 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité à par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés par les charrettes ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nelle. Levée.
20 mai—☞ J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des différentes inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levee.
20 mai—☞ J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de moudre aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levée.
20 mai—☞ J. MACVEIGH.

SACS DE PITRE—1500 sacs de pitre en magasin et à vendre par LAUVE BROTHERS, 17 mai—1m 26 Vieille Levée.

LE moulin à scie du bayou Galère étant maintenant en pleine activité les soussignés recevront des ordres pour des bois de pins de toutes dimensions.
19 mai 6 HERBAULT FRERES, 74, rue Bienville.

AVIS AUX FABRICANTS DE CIGARRES.
A VENDRE—Une quantité d'échantillons de beaux tabacs du Kentucky. S'adresser à JOHN & D. FEHRMAN,
21 mai—3 26, Bank Place

Entrepôt de Bierre, Ale et Cidre.
GOUTH a transporté son entrepôt de bierre, ale et cidre, du No. 20, St. Louis, au No 110, rue de Chartres.
24 mai—3 en 6j

VIN, liqueurs, etc.—146 barriques vin de Bordeaux Médoc; 50 do do do Marseilles; 35 do do Malère et Porto; 8 demi pipes eau de vie fine Champagne, 2000 caisses vin de toutes les qualités, 50 do caisses à l'eau de vie, 250 de liqueurs assorties, à vendre en gros et en détail par S. LATAPIE, 60 V. Levée. 8 mai

HABILLEMENS pour enfans—M. Vr. Deeaux prévient ses connaissances qu'il offrira samedi prochain les articles suivans arrivés par le navire Caledonia, Brander 2 balles coutils dessins nouveaux,
10 do mérinos drap d'été.
Un bel assortiment d'habillemens d'été pour hommes et enfans, et divers autres articles pour être vendus en gros et en détail. Rue de Chartres No. 95, encoignure Conti.
21 avril

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.
E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici au 20 courant, à prix coutant: instruments de musique de tout genre, et musique de Lucie, de Lammermoor, Anne de Boulen, Zanetta, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, le Perruquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir et qu'il offre à 25 pour cent de Réduction. 6 mai

HUILE et Chandelles—500 caisses blanc de baleine, de New-Bedford et Nantucket; 4000 gallons huile pure de baleine, et 5000 do non purifiée, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 26, Gravier. 13 mai

AVANCES faites sur consignations de coton à J. J. Andrews et Brothers à New-York, ou à E. L. Andrews & Co., à la Mobile, par ANDREWS & BROTHERS, 50 rue du Camp. 13 mai

VIN DE PORTO—100 caisses de vin de Porto, supérieur, dit Old London Dock, par douzaine et 2 douzaines à vendre par ALEXANDER GOW, 13 mai 29 rue Bienville.

JAMBONS DE MENAGE, 19 boucauts et 10 tierçons jambons de 1ère. qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 18 mai

MAIS—3000 boisseaux en débarquement d'un chaland, à vendre par A. TRIER, 7 mai 34, rue Gravier.

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. 2 oct CHS. GUESNARD.

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI, 13 janv Ville de Lafayette

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par J. ROSSI, 4 avril Ville de Lafayette.

LIMONS—300 caisses limons frais, de Malaga, en bon état, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 8 mai 28, Vieille Levée.

GRAINES DE NAVET FRAICHES
Garanties de 1841.
Le soussigné vient de recevoir un envoi considérable de graines de navet fraîches garanties de cette année, et un assortiment de graines de fleurs, de légumes, d'arbustes, &c. &c. à vendre WM. DINN,
26 mai 11, Commune, enc. Tchoupitoulas.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
VENDREDI prochain 28 courant, à 10 heures P. M. par ordre du major [illegible], quartier maître de l'armée des Etats-Unis, et pour le compte du gouvernement des E. Unis:
Débarqué sur la Levée, endroit de la rue Jefferson, dans le faubourg Lafayette, la goëlette J. F. Hunt; 27 mai

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu vendredi, 28 courant, à 3 heures du soir, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, divers meubles, tels que lits, sofas, etc.
Un excellent piano à queue, de Pleyel; cet instrument est dans un grande perfection. 27 mai

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi, 28 du courant, à 4 1-2 heures de l'après midi, au no. 80, rue Jefferson.
1 lot magères et comptoir, 1 lot liqueurs en bouteilles, 20 lits (cadres), batterie de cuisine, etc. 27 mai

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera positivement vendu Samedi prochain, 29 du courant, à 10 heures du matin, rue de la Vieille-Levée, No. 163, entre les rues Ursulines et Hôpital:
Un Fond de Grocerie.
Conditions à la vente. 27 mai—2

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu Samedi, 29 courant, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis:
L'esclave ANN, âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, passable blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant Urbulus alias John, âgé de six ans, très adroits et très vif.
Conditions comptant
L'acte de vente par Jh. Cuvillier, not. pub. 27 m—3

PAR M. BARNETT, Sr.
Esclaves de valeur sans réserve.
IL sera vendu samedi, le 29 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les esclaves suivants, savoir:
1o. Mélie, mulâtresse âgée d'environ 16 ans, créole de la campagne, bonne domestique de maison.
2o. Rose, mulâtresse âgée d'environ 14 ans, créole de la campagne. Elle est la sœur de Mélie, bonne domestique et couturière.
3o. Armand, mulâtre âgé de 22 ans, journalier, dans le pays depuis son enfance.
Tous les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: Moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets acceptés et endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Les actes de vente pardevant E. Barnett not. public, aux frais des acquéreurs. 27 mai

POUR GALVESTON.
Paquebot régulier pour Mardi le 1er juin, à 10 heures A. M.
Le steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, partira positivement pour le port ci-dessus le 1er juin à 10 heures, A. M.
Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier,
Les jours de départ du New-York sont: de la Nouvelle-Orléans, le 1 et le 16, et de Galveston, le 7 et le 28 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer Savannah qui partira de ce port le 8 et le 20, et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois.

POUR SAINT-LOUIS et la rivière Missouri—Le bateau à vapeur, fin marcheur PREEMPTION, capt. Harris, reçoit actuellement du fret pour les lieux susdits et les ports intermédiaires, et partira mardi 1er juin, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Girod, ou à JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 28 mai

POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur tirant peu d'eau et fin marcheur, ANNA-CALHOUN, capitaine Wm Duval, partira du bout du rail-road, au lac, samedi, 29 du courant, après l'arrivée des chars de 6 heures de l'après-midi, pour la Mobile, en touchant à la baie St. Louis, la Passe-Christiane, Mississippi City et Biloxi.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à HENRY PARRISH, 28 mai—2 19, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Pittsbourg—Le steamer à passagers MONONGAHELA, capitaine Chas. Stone, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires lundi le 31 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à L. DOBBIN, No. 16, rue de la Nlle Levée. 28 mai

POUR St. LOUIS—Mardi le 1er courant à 10 heures—le steamer MISSOURI, capitaine J. C. Swan, arrivera aujourd'hui et partira sans retard comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. DOANE, 28 mai 69 rue Poydras

BATEAU DE LA MALLE—Pour Louisville et les ports intermédiaires—Le steamer WM FRENCH, capitaine R. N. Connell, partira samedi le 29 mai à 10 heures positivement. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à H. L. LAWRENCE, 28 mai 29, Nouvelle Levée

Le steamer QUEEN OF THE WEST pour Louisville, Cincinnati et les ports intermédiaires—Ce steamer partira positivement samedi le 29 mai à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. L. LAWRENCE, 29 mai 29, Nouvelle Levée.

POUR ST. MARTINVILLE, Nouvelle Iberie, les Attakapas et les ports intermédiaires, sur la rivière Teche:
Le steamer A. FUSELIER, capit. N. O. Trouard, partira Dimanche prochain, le 30 courant à 10 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à CHAS. DEBLANC & DARBY Jr. 28 mai 42 et 43 Nouvelle Levee.

POUR LA MOBILE, LA BAIE ST LOUIS, la Passe Christiane, Miss. City, Biloxi et Pascagoula—Le steamer NEW ECHO, capitaine H. Lattie sera à l'extrémité du chemin de fer ce matin, et sera prêt à y recevoir du fret. Il partira positivement samedi prochain, le 29 courant, à l'arrivée des chars de 6 heures p.m. Pour fret ou passage, s'adresser à GINN & DUNN, 54 N. Levée. 28 mai

PARTIES DE PLAISIR.
POUR MANDEVILLE LEWISBURG et Madisonville—Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, commencera ses voyages réguliers à Mandeville, Lewisburg, et Madisonville, samedi le 29 du courant, et continuera ces lieux durant la saison, en partant du bout du chemin de fer de Pontchartrain les samedis après l'arrivée des chars de 6 heures de l'après midi. A son retour, il partira de Madisonville les dimanches à 4 heures de l'après midi.

POUR ST. LOUIS & LA RIVIERE DES ILLINOIS—Le beau steamer PERU, capt. Brooks, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. & O. H. WELLINGTON, 44, Nlle Levée.
☞ Le Peru prendra du fret pour Memphis, Randolph et tous les lieux de débarquements intermédiaires.
19 mai—☞

PAQUEBOT A VAPEUR
Pour Mandeville, Madisonville et Covington
Le bateau à vapeur porteur de la malle des Etats-Unis MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, continue à faire ses voyages réguliers aux lieux susdits; il partira du chemin à coulisses de Pontchartrain, les lundis, mercredis et vendredis, à l'arrivée des chars de 6 heures. A son retour, il partira de Covington, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou aux bureaux des billets, au bout du chemin à coulisses, du côté de la ville.
7 mai—1B

DEPART SAMEDI LE 12 DE JUIN.
POUR LE HAVRE.—Le beau paquebot français, L'ANDELLE, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus tel que ci-dessus, sous le commandement du capt. Gamein. Pour passage, ayant de beaux emménagements vastes et confortables, s'adresser au capt. à bord, en face de Rail Road ou à BLANCHARD, EIMER & Co 36, Bienville 26 mai

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts MARENGO, capt. Gray, part pour le port ci-dessus sous peu. S'adresser à bord ou à F. PERRET, 26 mai 58, rue Toulouse.

POUR TAMPICO—Le brick APALACHICOLA, capitaine Louis Cormier, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 28 mai 66, Vieille Levée.

POUR N-YORK—Devant partir le 3 juin—Le brick CUBA, capitaine Latham, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN ALEXANDER, 28 mai 15, rue du Canal.

POUR BOSTON—La barque voilière ALTHORP, capitaine Blake, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 29 mai 53, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière C. W. BUERWOOD, capt. [illegible], partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 28 mai 97, rue du Camp

POUR NORFOLK, City Point et Richmond—Le brick paquebot ORLEANS, capitaine William Wickham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des Magasins rouges, ou à JOHN ALEXANDER, 26 mai 15, rue du Canal.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier VERMONT, capitaine N. Mayhew, partira dans 5 ou 6 jours, il a de beaux emménagements pour les passagers. S'adresser au capitaine à bord, près de la presse à coton d'Orléans, ou à GEO. GREEN & BRO, 27 mai 86, rue Gravier.

POUR LE HAVRE—Le trois mâts américain St. CLAIR, capitaine Master, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou 400 balles, ou passage, s'adresser à KOHN, DARON & Co., 27 mai 26, rue Bienville

POUR LIVERPOOL—Devant partir le 30 courant.—Le navire OCEAN, capt. Willard, a toute sa cargaison engagée. Pour passage, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à J. H. ASHBRIDGE, 25 mai 97, rue du Camp.

POUR LONDRES—Le navire de première classe HERCULEAN, capitaine B. Cook, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à JOHN A. MERRITT, 20 mai 53 Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette neuve et fine voilière, MARIA, capt. Eldirkin, ayant une partie de son chargement allant à bord, partira sous peu du Nouveau Bassin. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASBRIDGE, 97, rue du Camp. 24 mai

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière JOSEPHINE, capitaine Bercean, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 22 mai 97, rue du Camp.

POUR CITY POINT ET RICHMOND—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine Colson, ayant la plus forte partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal
21 mai ou à J. B. BAILY, 11 Bienville.

POUR BORDEAUX.—Le fin voilier navire ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, partira pour le susdit port, le 1er. juin.
Pour passage seulement, ce bâtiment ayant une très belle chambre et toutes les commodités désirables, s'adresser au capitaine à bord ou à CH. S. DUFOUR, 56, rue du Camp. 14 mai

POUR BORDEAUX.
Le beau navire neuf, CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, d'une marche supérieure, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement prendra encore 3 à 500 balles de coton et partira le 1er juin, fixe.
Il prendra des passagers qui trouveront à bord, indépendamment des logements spacieux et commodes de sa belle et élégante dunette, tous les soins et le confort désirables. S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à HERBAULT FRERES, 13 mai 78, rue Bienville.

POUR MATAMOROS—La goëlette AID, capitaine Baker, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Toulouse, ou à JOHN ALEXANDER, 12 mai 15, rue du Canal.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau navire neuf le LOUIS XIV, capitaine Paul Jurge, fils, ayant son plein chargement engagé partira positivement le 31 mai. Il peut encore loger d'excellents passagers dans sa chambre, qui est commode et parfaitement traitée. S'adresser à bord, ou à T. OXNARD, 11 mai 13 Bank Alley.

POUR LA HAVANE—Le paquebot régulier CUBA, capitaine Latham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira pour ce port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face des Magasins rouges, ou à JOHN ALEXANDER, 18 mai 15 rue du Canal.

AVIS—Plusieurs billets souscrits par diverses personnes à l'ordre de Madame Victoire Duplessis, ayant été soustraits de sa demeure à la paroisse St. Jean-Baptiste, le public est prévenu de ne négocier aucun billet de ce genre, le paiement en a été arrêté. 10 mai—6

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu aujourd'hui vendredi, au No. 85, rue de la Commune, à midi:
Une quantité de MEUBLES, consistant en armoires, bureaux, sophas, chaises, chaises berceuses, tables, &c. &c.
Aux mêmes lieu et heure, le reste des liqueurs, vins et tabacs restant en magasin et qui doivent être vendus pour clore une consignation.
Conditions à la vente. 28 mai—1

Propriétés dans la seconde Municipalité.
PAR A. L. FERNIER.
IL sera vendu, Samedi, le 29 mai à midi, à la Bourse St. Louis:
Un lot de terre au faubourg Ste. Marie, dans la rue St. Paul, entre les rues Gravier et Perdido, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue St. Paul, sur une profondeur de 100 pieds, avec les bâtisses qui se trouvent dessus consistant en une maison en bois à deux chambres, une cuisine des quatre étages, etc. Cette maison est disposée pour 2 familles au besoin. Le tout conformément au plan exposé à la dite Bourse.
Conditions—$1200 comptant, l'acheteur se chargera du payement de deux billets, l'un de $1000 dû le 17 août, avec le privilège de le renouveler pour 12 mois en y ajoutant un intérêt de dix pour cent par an; et l'autre de $600 dû le 27 novembre prochain. La balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait payement.
L'acte de vente par devant J. Cuvillier, not. public, aux frais de l'acquéreur. 28 mai

PAR J. LEVY.
IL sera vendu, samedi, le 29 courant, au no. 85 de la rue des Magasins, sans réserve:
500 Avirons. 28 mai

PAR J. LEVY.
IL sera vendu, Samedi, le 29 courant, à 10 heures, au No. 48 de la rue Poydras, pour clore des consignations:
600 caisses savon de ménage de différentes marques.
1200 gallons huile de lin.
1000 do do Mélangée.
400 do do pommes noir.
150 caisses chandelles de suif,
20 barillets blanc de plomb.
☞ Conditions: au dessous de $200 comptant; au dessus de $200, 90 jours en billets endossés à satisfaction. 28 mai

PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, samedi 29 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,
Plusieurs esclaves de prix, dont on donnera la description au moment de la vente. 28 mai

PAR J. LEVY.
Vente de succession.
MARDI prochain, le 1er Juin à 10 heures, au No. 19, de la rue Bourbon, il sera vendu, par ordre de l'exécuteur testamentaire de Henry Cratelanat, pour le compte de qui il appartiendra.
60 caisses vin de Volnay
10 demi barriques vin blanc,
20 caisses vin rouge.
10 caisses prunes, 7 caisses abricots.
27 do abaynthe; 5 do. cerises à l'eau de-vie.
41 do liqueurs assorties—10 caisses saucissons
160 do anisette—10 caisses fruits assortis
60 do sardines—10 paniers de Champagne.
10 do olives—10 caisses vin.
7 barriques vin rouge.
Conditions—Comptant. 28 mai

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
SAMEDI prochain, 29 du courant, à 4 heures et demi, rue Bienville, No. 184, entre Bourgogne et Remparts, il sera vendu les meubles d'une maison, consistant en bois de lits, et garnitures de lit, side-boards, bureaux, armoires, chaises et glaces, pendules et pots à fleurs; aussi, ustensiles de cuisine, &c. &c.
Conditions:—Comptant. 28 mai.

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.
IL sera vendu jeudi, 1er. juillet prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 mars et du 20 mai 1841, et sous la direction de G. Hubert, syndic des créanciers, les Biens fonds ci-après décrits, ainsi que les Esclaves, et Actions de Banque, abandonnés par le dit insolvable à ses créanciers:
1o Un TERRAIN de valeur, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Seconde Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Nayades, Clio, Erato et Prytanee, mesurant 33 pieds et demi de face à la rue Nayades, sur une profondeur de 166 pieds; les édifices qui se trouvent sur ledit terrain consistent en une maison en briques à deux étages, avec un basement (sous-sol de 3 pieds de hauteur); ayant 30 pieds de face sur 60 de profondeur avec une cuisine en briques, à deux étages et d'autres améliorations.
On vendra avec la maison et le terrain ci-dessus décrits, cent dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de $6165 25 cts. avec intérêt au taux de dix pour cent du 1er juin 1840, actuellement dû à la banque des Citoyens de la Louisiane, le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété jusqu'à final payement.
2o. Un TERRAIN de valeur, joignant le terrain ci-dessus décrit, mesure 33 pieds et demi de face à la rue Nayades, sur une profondeur, à la ligne du côté de 166 pieds, et à la ligne du côté du terrain ci-dessus décrit, 166 pieds, à laquelle il peut mesurer sur la ligne de derrière, angles droits de 4 pieds et demi, avec les améliorations; il sera vendu avec le terrain ci-dessus cinquante actions du fond capital de la banque des Citoyens de la Louisiane.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de $3443 76 cts. avec intérêt au taux de dix pour cent du 1er juin 1840, actuellement dû à la banque des Citoyens de la Louisiane; le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à final payement.
3o Un ilet de terre situé au faubourg Bouligny, étant l'ilet No. 60, borné par les rues Nayades, Apollo et Erato, et l'Avenue Napoléon, mesurant 300 pieds de face sur chacune des rues Nayades et Apollo, et 345 pieds sur chacune des rues Erato et l'Avenue Napoléon; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.
Conditions—$310 comptant pour satisfaire deux billets échus, et l'acquéreur se chargera du paiement de deux autres billets, l'un de $156 50 payable le 14 avril 1842, et l'autre de $161 75, payable le 14 avril 1843; le balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait payement.
4o. 12 actions de $100 du fond capital de la banque de la Louisiane—payées au plein.
Conditions—Comptant.—L'acheteur sera crédité de 54%, montant du dernier dividende.
ESCLAVES
1o. Paul, nègre, âgé d'environ 30 ans; estropié du pied, jardinier.
2o. Mary Jane ou Jenny, mulâtresse, âgée d'environ 18 ans, domestique de maison.
3o. Charles, nègre âgé d'environ 27 ans, un peu jardinier.
4o. Céline, griffonne, âgée d'environ 20 ans; domestique de maison, avec son enfant Edward, âgé de 18 ans, ayant de penchant au marronnage.
5o. Lucy, griffonne âgée de [illegible] ans, avec son enfant William, âgé d'environ 7 ans et Henry de 4 ans.
6o. Thomas, âgé d'environ 12 ans } fants de Melic, devant être vendus séparément.
7o. André, do do 10 ans }
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
7 mai—67, 20 ma—15, 25 ju—1er. jt

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente positive de magasins, chantiers de valeur, et d'autres propriétés dans la seconde Municipalité.
IL sera vendu à l'encan, mercredi le 2 juin, à midi, à la Bourse St Louis, les propriétés suivantes, toutes bien [illegible]:
3 lots de terre (devant être vendus en bloc), désignés par les numéros 3, 4, 5, au faubourg Ste. Marie, 2me. Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Julia, St. Joseph, Magazine et Tchoupitoulas, mesurant 31 pieds 5 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas, sur 108 pieds de profondeur; [illegible] la rue Magazine [illegible] entrepôt, bâtie en briques à deux étages [illegible].
Conditions—$4000 comptant et l'acheteur se chargera en outre du paiement d'un billet venant à échéance le [illegible]; la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
2o. Un certain lot de terre au faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No. 7, mesurant 30 pieds 3 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas, et 120 pieds de profondeur; ensemble toutes les bâtisses [illegible].
Conditions—$3500 comptant, l'acheteur se chargera du paiement d'un billet de $381 25 échéant le 27 juin 1841, et la balance à 6, 12 et 24 mois comme ci-dessus.
Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis, not., aux frais des acquéreurs. Les conditions de la vente ci-dessus étre remplies dans les dix jours qui suivront la date de l'adjudication et à défaut la propriété ainsi achetée sera revendue pour le compte et risque du premier acquéreur.
27 mai.

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente de syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, portant la date du 15 décembre 1840, il sera vendu lundi, le 21 juin prochain, à l'Arcade Banks, à midi, les propriétés suivantes abandonnées par Buchanan Hagan & Co. à leurs créanciers.
La moitié indivise de 4 lots de terre au faubourg Ste. Marie désignés par les nos 1, 3 4 et 5 dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, du Cirque et Phillipa.
Le lot no. 2 mesure 22 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur.
Le lot no. 3 mesure 22 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.
Les lots nos. 4 et 5 mesurent chacun 22 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds de profondeur, le lot no. 5 formant l'encoignure des rues Gravier et du Cirque.
Les actes de vente par devant Wm. Y. Lewis, notaire public.
Conditions comptant 18 mai—4

PAR J. LEVY.
Vente positive de vins pour clore des consignations.
VENDREDI prochain le 28 courant, à 10 heures A. M., au No. 7, de la rue de la Vieille Levée, il sera vendu sans réserve pour clore des consignations:
40 pipes vin de Madère de choix.
12 1/2 pipes do. do.
40 1/4 de barriques de Madère de choix
50 caisses de 24 bouteilles chaque.
Le tout d'importation directe.
Conditions—Au dessous de $250 comptant; de $250 à $500, 6 mois; au-dessus de $500, 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
Aussi, sans réserve.
1 pipe vin de Ténériffe,
2 demi pipes do.
3 Pipes vin de Madère, do.
10 do. do. très-vieux.
10 do. do. marque de Blackburns,
3 pipes genièvre de Hollande, marque du Cygne.
Conditions à la vente. 25 mai

PAR M. BARNETT, Sr.
PAR ordre et en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, portant la date du 20 mai courant, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St. Louis, en cette ville, samedi le 29 mai, tous les comptes, dettes, billets, et billets échus qui sont en livre à feu William Boswell, conformément au cédule ci-annexé dans la dite honorable Cour des Preuves. Cette dite succession et sujet à toutes les déductions que contiendront les débiteurs contre la dite succession.
Conditions, comptant. 18 mai—6

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.
IL sera vendu lundi, le 7 juin, à 6 heures p m., au domicile de M. G. Hubert, dans la rue des Nayades, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans:
9 Voitures appartenant à G. Hubert à ses créanciers.
Conditions comptant. 27 mai—4 et 7 juin

PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu Mercredi le 2 juin 18.1, à la Bourse de Cité rue St. Louis:
2 lots de terre de valeur situés dans la 2me. Municipalité au coin des rues Constance et Moreau et le chemin dans l'ilet borné par les Nos 2 et 16, sur un plan déposé publié, désigné par les Nos 2 et 16, sur un plan déposé [illegible] le 11 mai 1839; mesurant, les deux, 60 pieds 9 pouces de face à la rue Moreau, sur 120 pieds de profondeur (mesure française).
Un lot de terre également situé dans la 3e. Municipalité à l'encoignure des rues Desiré et des Grands Hommes, et ayant 56 pieds de face à la rue des Grands Hommes, et 126 pieds de profondeur.
Conditions—1/2 comptant; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et avec hypothèque jusqu'à parfait payement.
Les actes de vente pardevant E. Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs. 27 mai

PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu samedi, le 29 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à tout prix.
William, nègre âgé d'environ 25 ans, bon pour être employé dans un magasin ou une habitation. Cet esclave n'est vendu que pour la dissolution de société; il est pleinement garanti.
Conditions: Comptant.
L'acte de vente pardevant E. Barnett, not. public, aux frais de l'acquéreur. 27 mai

A VENDRE par le soussigné au débarquement du navire ELEONOR venant de Bordeaux.
1000 caisses de vin rouge.
24 av. CH. S. DUFOUR.